

Aide à la rédaction de la facture export

En rédigeant sa facture avec précision, l'exportateur se constitue un élément de preuve solide en cas de différend commercial avec l'acheteur ou d'éventuelles mises en jeu de garanties contractuelles (transport, assurance, etc...).

Outre les mentions obligatoires, il est recommandé d'y ajouter certaines informations qui vont préciser le déroulement de la transaction. Rien ne s'oppose à ce que la facture soit rédigée dans une langue étrangère. Mais en cas de contrôle économique ou fiscal, l'administration peut en demander une traduction certifiée par un traducteur assermenté. Il n'existe qu'un seul original de la facture, et autant de copies que nécessaire, dûment identifiées comme telles. Le vendeur et l'acheteur doivent en conserver un exemplaire chacun.

Mentions à faire figurer sur une facture export

Identification de l'entreprise :

- Raison sociale
- Activité
- Adresse-Numéro de téléphone
- Indicatif et numéro de fax
- Forme juridique
- Capital social
- Numéro SIREN/SIRET
- Numéro RCS
- Code APE
- Coordonnées complètes de l'acheteur
- Numéro d'identification intracommunautaire du vendeur et de l'acheteur, si ce dernier est ressortissant de l'Union Européenne

Commande :

- Numéro d'enregistrement de la facture
- Date de délivrance ou d'émission de la facture
- Référence de la commande
- Date de la commande
- Code clients
- Date à laquelle est effectuée, ou achevée, la vente ou la prestation de service dans la mesure où elle diffère de la date d'émission de la facture

Désignation du produit :

- Désignation commerciale des marchandises
- Code article
- Numéro de tarif douanier
- Poids brut, Total (en bas de la colonne)
- Poids net, Total
- Conditionnement
- Prestations liées, garantie, SAV
- Pays d'origine des marchandises

Quantité :

- Nombre, dimensions, poids, volume

Colis :

- Numéro d'ordre
- Marque
- Volume total
- Nombre d'articles

Prix :

- Prix unitaire hors taxes des biens ou services
- Prix total hors taxe par article
- Réduction de prix (rabais, ristournes, remises, escomptes...)
- Prix total hors taxes après remise
- Prix du fret
- Emballage maritime: nature et prix
- Prix de l'assurance
- Montant total de la TVA le cas échéant
- Montant total à payer avec la devise de référence
- Références aux Incoterms 2000. Préciser s'il s'agit de marchandise dédouanée ou non
- Clause relative à l'authenticité des prix ou à l'absence de convention susceptible d'altérer les prix (clause de boycott, etc.)

Taux de TVA :

- Les **exportations** à destination des pays **hors Union Européenne** ne sont pas soumises à la TVA française, la facturation est donc hors taxe avec **mention « exonération de TVA, art 262 I du Code Général des Impôts »**
- Pour les **échanges intracommunautaires entre assujettis** (entreprises disposant d'un numéro d'identification à la TVA dans l'Union européenne), la facturation est hors taxe avec **mention pour les livraisons de biens : « exonération TVA, article 262 ter I du CGI », pour les prestations de services immatériels : « exonération TVA, article 259B du CGI »**

Transport :

- Expédition prévue par (nom du transitaire/transporteur)
- Embarquement à bord
- Date d'expédition

Modalités de paiement :

- Date et mode de règlement
- Modalités d'escompte
- Pénalités de retard

Délais de livraison :

- Date d'expédition (exemple, 8 jours après ouverture du crédit documentaire)
- Cadence de livraison

Durée de validité de l'offre :

- Offre valable jusqu'au...

Clauses particulières :

- Règlement des litiges : droit applicable
- Clause d'arbitrage
- Renvoi à des conditions générales de vente